Les domaines d'activités et les activités associées

Le domaine d'activités 1 (DA1) :

Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale en repérant les fragilités Le domaine d'activités 2 (DA2) :

Appréciation de l'état clinique de la personne et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration avec l'infirmier en intégrant la qualité et la prévention des risques

Le domaine d'activités 3 (DA3) :

Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants

Le domaine d'activités 4 (DA4) :

Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités de soins, au lieu et aux situations d'intervention Le domaine d'activités 5 (DA5) :

Transmission, quels que soient l'outil et les modalités de communication, des observations

Domaines d'activités	Activités
DA1 - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale en repérant les fragilités	1 - accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale en repérant les fragilités 2 - identification des risques lors de l'accompagnement de la personne et mise en œuvre d'actions de prévention adéquates
DA2 - Appréciation de l'état clinique de la personne et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration avec l'infirmier en intégrant la qualité et la prévention des risques	3- observation de la personne et mesure des paramètres vitaux liés à son état de santé 4- collaboration à la réalisation de soins intégrant la qualité et la prévention des risques

	5 - installation et aide aux déplacements de la personne à partir de ses ressources et des techniques de mobilisation
DA3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	6- accueil, information et communication auprès des personnes et de leur entourage 7 - accueil, accompagnement et formation des pairs, des personnes en formation et des autres professionnels
DA4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités de soins, au lieu et aux situations d'intervention	8- entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins 9 - repérage et traitement des anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins
DA5 - Transmission, quels que soient l'outil et les modalités de communication, des observations recueillies pour maintenir la continuité des soins et des activités	10 - transmission quels que soient l'outil et les modalités de communication, des observations recueillies pour maintenir la continuité des soins et des activités
	11- organisation de son activité au sein d'une équipe pluri- professionnelle en garantissant la qualité / gestion des risques

- DA1. Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale en repérant les fragilités
- 1. Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale en repérant les fragilités

- 1. Recueil et analyse des informations relatives aux habitudes de vie quotidienne et sociale, la culture, les choix de la personne et son entourage et adaptation du soin
- 2. Evaluation de l'autonomie, des fragilités et ressources, des capacités physiques et psychiques de la personne et adaptation du soin
- 3. Ajustement en temps réel de son intervention au regard de cette évaluation
- 4. Mise en œuvre de soins d'hygiène et de confort relevant de la vie quotidienne et de soins en lien avec les différentes fonctions pour un accompagnement personnalisé contribuant à la bientraitance de la personne
- 5. Mise en œuvre des activités d'accompagnement à la vie sociale à destination d'une personne ou d'un groupe en prenant en compte les réactions, choix et expressions de la personne
- 6. Mobilisation des ressources de la personne dans les activités réalisées
- 7. Adaptation de l'accompagnement pour développer et maintenir les acquis de la personne en collaboration avec l'infirmier et les autres professionnels et les aidants
- 8. Adaptation de la communication avec la personne, les aidants et les autres professionnels pendant les activités en fonction de chaque situation
- 9. Accompagnement des aidants dans leur rôle de collaboration aux actes essentiels de la vie quotidienne
- 2. Identification des risques lors de l'accompagnement de la personne et mise en œuvre d'actions de prévention adéquates
- 1. Identification des signes pouvant induire des fragilités potentielles ou des vulnérabilités dans les différents domaines de la vie quotidienne et transmission des informations en regard
- 2. Identification des situations à risques et des risques de maltraitance et transmission
- 3. Propositions de mesures de prévention dans son champ d'intervention et dans le cadre d'une coopération pluri-professionnelle
- DA2. Appréciation de l'état clinique de la personne et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration avec l'infirmier en intégrant la qualité et la prévention des risques
- 3. Observation de la personne et mesure des paramètres vitaux liés à son état de santé

- 1. Recherche et analyse des informations pertinentes et utiles permettant l'identification de l'état général de la personne et l'adaptation de sa prise en charge
- 2. Identification des signes permettant d'apprécier les changements de l'état clinique de la personne à partir des observations et des informations recueillies
- 3. Évaluation de la douleur, mesure des paramètres vitaux et surveillance des données en utilisant les outils adaptés et en respectant les règles de bonnes pratiques
- 4. Analyse de l'état clinique d'une personne par la mise en œuvre du raisonnement clinique
- 5. Transmission des informations utiles et nécessaires à l'adaptation de la prise en soins de la personne par l'équipe pluri-professionnelle
- 6. Identification et transmission de l'urgence d'une situation
- 4. Collaboration à la réalisation de soins intégrant la qualité et la prévention des risques
- 1. Recherche des informations sur les précautions particulières à respecter lors du soin
- 2. Analyse des informations recueillies et priorisation des activités de soin dans son champ de compétences
- 3. Identification et application des règles de bonnes pratiques relatives à la mise en œuvre des soins réalisés en collaboration
- 4. Organisation de l'activité de soin et adaptation des modalités pour sa réalisation en fonction de l'état clinique et de la situation de la personne
- 5. Mise en œuvre de soins personnalisés en collaboration avec l'infirmier et en lien avec l'équipe pluri-professionnelle à partir de l'évaluation de la situation
- 6. Explication du soin réalisé, de son objectif et du (des) geste (s) de manière adaptée à la situation
- 7. Evaluation de la qualité du soin réalisé et réajustement de son intervention
- 5. Installation et aide aux déplacements de la personne à partir de ses ressources et des techniques de mobilisation
- 1. Identification des capacités de la personne à effectuer un déplacement
- 2. Guidage de la personne dans ses déplacements et proposition de l'équipement ou de l'aide humaine le plus approprié pour pallier aux incapacités
- 3. Sécurisation de l'espace d'intervention

- 4. Utilisation des dispositifs d'aide à la mobilisation et à la manutention dans le respect des règles de sécurité et d'ergonomie
- 5. Repérage des situations à risque, signalement et mise en œuvre de mesures appropriées dans son champ de compétences
- 6. Prise en compte de la personne et de ces spécificités lors de son installation
- DA3. Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants
- 6. Accueil, information et communication auprès des personnes et de leur entourage
- 1. Accueil, écoute de la personne, de la personne de confiance et de son entourage
- 2. Réalisation de soins relationnels en adaptant sa communication aux publics diversifiés dans le respect des personnes et des règles de confidentialité
- 3. Transmission d'informations pertinentes à la personne et à son entourage dans le respect de la règlementation, en collaboration avec l'infirmier et l'équipe pluri-professionnelle
- 4. Conseils à la personne et à son entourage dans le domaine de l'éducation à la santé, de l'hygiène de la vie courante et de la sécurité domestique
- 5. Ecoute de la personne dans l'expression de ses besoins et attentes au regard du soin réalisé, pratique de la reformulation et adaptation du soin
- 6. Explications pratiques lors de l'accueil dans le service, la structure, l'institution et dans le cadre du respect du règlement intérieur
- 7. Accueil, accompagnement et formation des pairs, des personnes en formation et des autres professionnels
- 1. Transmission d'informations aux apprenants et aux professionnels lors de leur accueil dans le service ou la structure
- 2. Recueil des besoins d'apprentissage de l'apprenant et des attendus de sa formation
- 3. Accompagnement et encadrement des personnes en formation
- 4. Observation, évaluation et demande d'ajustement si besoin des activités réalisées par l'apprenant
- 5. Utilisation des outils de suivi des acquisitions de compétences et évaluation des acquisitions en collaboration avec l'apprenant et l'ensemble de l'équipe pluri-professionnelle
- 6. Explication, organisation et accompagnement des apprentissages

- DA4. Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités de soins, au lieu et aux situations d'intervention
- 8. Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités, au lieu et aux situations d'intervention gestion des risques
- 1. Identification et choix du matériel et des produits appropriés, dont l'utilisation respecte les règles de bonnes pratiques
- 2. Utilisation des techniques de nettoyage et de désinfection appropriées, pour lutter contre les risques de contamination et les infections associées au soin, en appliquant les règles de bonnes pratiques
- 3. Application des principes d'hygiène dans les lieux de vie collectifs visant à la prévention des infections et leur transmission
- 4. Identification et respect des circuits d'entrée-sortie et stockage du linge, des matériels, des dispositifs médicaux et des déchets
- 5. Identification et respect des circuits et procédures liés à l'alimentation dans son champ d'activité
- 6. Interventions en matière d'entretien des locaux et des matériels liés aux soins adaptées au lieu d'exercice
- 9. Repérage et traitement des anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins
- 1. Evaluation de l'efficacité des opérations réalisées, identification de toute anomalie et réajustement dans le cadre de ses compétences
- 2. Repérage des anomalies relatives à l'entretien de l'environnement de la personne et des matériels et transmission
- 3. Vérification du bon fonctionnement des matériels liés aux activités de soins
- 4. Repérage des dysfonctionnements et signalement
- DA5. Transmission, quels que soient l'outil et les modalités de communication, des observations recueillies pour maintenir la continuité des soins et des activités
- 10. Transmission quels que soient l'outil et les modalités de communication, des observations recueillies pour maintenir la continuité des soins et des activités

- 1. Recherche, recueil et hiérarchisation des informations nécessaires à la prise en charge personnalisée dans le cadre du projet de soins
- 2. Transcription et transmission des observations et des données recueillies
- 3. Analyse des situations, transmission des informations pertinentes et proposition d'actions dans le cadre d'un projet de soins ou de vie construit en équipe pluri-professionnelle
- 11. Organisation de son activité au sein d'une équipe pluri-professionnelle en garantissant la qualité et gestion des risques
- 1. Interventions dans son champ de compétences en interagissant avec les différents acteurs
- 2. Planification, organisation et ajustement de ses activités en interaction avec l'équipe dans un contexte de changements prévisibles ou non prévisibles
- 3. Interventions contribuant à la mise en œuvre des différents projets
- 4. Observation des écarts entre les recommandations de bonnes pratiques et les pratiques et participation active à la démarche qualité/gestion des risques de la structure